

Antigone aujourd'hui

J'ai souhaité placer mon propos sous le signe d'Antigone, ce personnage de la tragédie grecque qui, à travers toute l'histoire de la conscience occidentale, incarne l'esprit de résistance et l'obéissance à des lois plus impérieuses que celles des États. On se rappelle l'aventure de cette héroïne antique : à Thèbes, deux frères, Étéocle et Polynice, ont bataillé pour le pouvoir. Ils sont morts tous les deux. Créon, le nouveau roi de la ville, décrète qu'Étéocle défendait la patrie, et que Polynice était l'usurpateur. Étéocle aura donc droit aux honneurs funèbres, tandis que le cadavre de son frère sera livré aux oiseaux de proie. Antigone, la sœur des deux combattants, prendra l'initiative d'enterrer de ses propres mains, au péril de sa vie, le cadavre abandonné de Polynice. Son geste lui vaudra la mort. Et ce geste est demeuré pour nous comme le modèle de la « résistance », le modèle d'un acte qui engage la vie même, au nom d'une loi supérieure à toutes les lois de la cité ou de l'État.

Anne Frank, elle, n'a pas accompli le geste d'Antigone. Ni littéralement, ni même de façon métaphorique. Elle n'a pas affronté directement le pouvoir oppresseur ; elle n'a pas rencontré son Créon face à face. Cette très jeune fille ne fut pas, à proprement parler, une « résistante », si l'on entend par ce terme une personne engagée dans un mouvement ou une organisation

anti-nazie active et militante. Ni son âge ni sa situation ne le lui ont permis.

Et pourtant, son nom signifie pour nous, à juste titre, bien davantage que la souffrance innocente. Si, songeant à elle, nous pouvons songer à Antigone, ce n'est pas seulement parce qu'elle aussi fut emmurée vivante, dans la fameuse « Annexe » d'Amsterdam, avant d'être enfermée en des lieux bien plus sombres encore, ces camps de la mort, abandonnés de tous les dieux. C'est aussi et surtout parce que sa personne, son intelligence, son ardeur à vivre, son exigence en face du monde, procèdent bel et bien de cette force essentielle sans laquelle le combat même contre le nazisme n'aurait eu ni sens ni espoir de triompher. Cette force essentielle, qui nous permet de nommer Anne Frank quand nous nommons Antigone, c'est tout simplement l'*esprit* de résistance.

Mais qu'est-il donc au juste, cet *esprit* de résistance ? Quels sont les sentiments ou les exigences qui habitent Antigone et qui, depuis l'aube de notre civilisation, conduisirent tant d'hommes et tant de femmes à refuser la tyrannie, la dictature ou l'oppression ? Au nom de quoi le résistant ou la résistante se dresse-t-il contre un pouvoir politique ou militaire par définition plus fort que lui ? Au nom de quoi en conteste-t-il la légitimité ? Où trouve-t-il l'énergie de le combattre à armes inégales ? Et surtout, où puise-t-il l'assurance de mener une juste lutte ? Comment échappe-t-il au doute, comment ne cède-t-il pas au découragement, lui qui, par définition, doit croire à quelque chose qui n'existe pas encore, et dont rien ne lui garantit l'existence future ?

Sans doute, il est relativement aisé de fournir une réponse *générale* à ces questions. Je tenterai de le faire tout à l'heure. Il

n'est pas trop difficile non plus de désigner qui fut, dans un passé proche, résistant ou résistante, et de citer les Antigones d'hier. Ce qui est plus problématique, c'est de savoir où sont les résistants d'ici et de maintenant ; de discerner qui peut être et qui doit être Antigone aujourd'hui. La Résistance, avec la majuscule, donc au sens historique du terme, est sans doute pour nous l'incarnation la plus récente et la plus indiscutable de la résistance éternelle. Elle nous paraît exemplaire à tous égards. Nous savons clairement quelles valeurs elle défendait, et surtout quel effroyable mal elle combattait. Mais c'est aussi que nous disposons du recul nécessaire. En pleine guerre, les choses n'étaient pas si simples qu'elles nous paraissent cinquante ans plus tard. Non que l'horreur nazie soit restée inconnue bien longtemps. Mais il est longtemps resté possible de se cantonner dans l'ignorance. L'engagement dans la Résistance, avant d'exiger du courage physique, nécessitait d'abord du courage moral, et la simple volonté de savoir. Ainsi donc, même ce passé exemplaire (et presque manichéen pour le regard d'aujourd'hui), fut un présent complexe, ambigu, incertain.

À plus forte raison notre présent à nous : comme tous les présents, il est clair-obscur, difficile à démêler ; il nous contraint à des choix sans garantie, et nous propose des situations sans exemple. Nous ne pouvons pas, en 1994, démarquer simplement 1944, ou recréer des oppositions qui n'existent plus, du moins plus sous la même forme. Aujourd'hui, les intelligences les plus pénétrantes et les plus droites ne sont pas toujours capables de désigner aisément l'ennemi. L'histoire ne se répète pas. Qui incarne aujourd'hui le mal politique ? Où les Antigones contemporaines doivent-elles tourner leur courage ? Connaîtrions-nous par miracle une époque, un lieu qui n'exigent

pas d'Antigone, parce que les Créons n'y règnent plus ? Ou bien au contraire l'humanité, même dans nos démocraties, s'illusionne-t-elle quand elle croit pouvoir se passer d'Antigone, quand elle estime s'être débarrassée de la tyrannie ?

Je ne prétends pas fournir de réponse convaincante à toutes ces questions. Ce dont je suis sûr, c'est que pour les débrouiller quelque peu, il faut partir de l'essentiel, de cette disposition intérieure qui précède tout acte résistant : je veux parler de l'*esprit* de résistance. Dans ce but, il faut revenir aux sources, à la figure fondatrice, la figure même d'Antigone. Mon intention n'est pas de vous faire un cours sur cette héroïne de Sophocle, et sur sa postérité. Mais il s'agit d'exprimer le plus brièvement possible ce que veut cette femme exemplaire, ce qu'elle défend, ce qu'elle croit.

D'un mot, Antigone incarne les exigences du *droit naturel*. Qu'est-ce que le droit naturel ? Ce sont les lois non écrites que tout être humain porte dans son cœur, ces lois qui, précisément, sont des mouvements du cœur, et qui nous poussent, comme instinctivement, à nous montrer solidaires de tous nos frères et sœurs humains. Ces lois sont donc extrêmement simples, et même élémentaires : ne pas faire souffrir autrui, ne pas refuser à autrui les nourritures du corps et de l'esprit. Respecter sa vie et sa mort. Comme le dit la philosophe Simone Weil (elle-même résistante, morte en 1943, elle mériterait d'être appelée une Antigone moderne), on n'a jamais vu nulle civilisation prétendre qu'il est bon de ne pas donner à manger à autrui, ou de le torturer, ou de le priver de sépulture. Ce droit fondamental au respect, ou plutôt ce devoir fondamental de respecter ce que la même Simone Weil appelle l'« être humain comme tel », avant toute spécification d'âge, de race, de classe, de religion ou de nationalité,

est donc un droit ou un devoir absolument universel, qui ne souffre aucune exception, aucune dérogation. Tel est le droit naturel : le devoir universel envers « l'être humain comme tel ».

Et ce droit naturel, observé par l'Antigone de Sophocle cinq cents ans avant Jésus-Christ, sera réaffirmé par les grandes religions, et réactivé intellectuellement par le siècle des Lumières, à qui nous devons la Déclaration universelle des droits de l'homme, et dont nous sommes ou devrions être les héritiers directs. Le droit naturel devrait inspirer ce qu'on appelle le *droit positif*, c'est-à-dire le corps des lois qui sont en vigueur dans les États. Mais il ne le fait pas toujours. On doit même constater que dans l'histoire humaine, le droit positif, c'est-à-dire les lois de l'État, fut bien souvent contraire aux exigences du droit naturel. Et c'est évidemment dans ces cas-là que les humains éprouvent la nécessité de résister.

Voilà donc définie, d'une façon tout à fait générale, et tout à fait simple, l'idée de « résistance » : le refus, par des hommes et des femmes, de plier devant des lois qui bafouent les droits et les devoirs humains. La résistance, c'est, diraient les philosophes, *le droit naturel contre le droit positif*. C'est, si vous préférez, la défense de « l'être humain comme tel », pour reprendre l'expression de Simone Weil. Les principes mêmes de l'État nazi obligeaient à la résistance, pour cette raison très simple que cet État rejetait expressément l'idée même d'humanité universelle, lui qui glorifiait sa race et sa nation au détriment des autres races et des autres nations. Il refusait en principe, avant de la bafouer par des actes criminels, l'idée d'humanité. Oui, avant même de commettre des crimes au nom de sa race et de sa nation, il commettait un crime contre le sentiment universel d'humanité, ce sentiment qui est au cœur du droit naturel. Les abominations

dont il s'est rendu coupable par la suite sont la conséquence logique de ce crime contre l'esprit. Littéralement, et dans sa constitution même, l'État nazi commettait un « crime contre l'humanité ». Il *était* le crime contre l'humanité. Le reste ne fut qu'épouvantable conséquence.

La résistance, c'est donc *la défense de l'être humain comme tel*. Mais pour que notre définition soit complète, il faut souligner ou rappeler un autre point, évidemment capital : la résistance, ce n'est ni la révolution, ni la guerre. Si l'on « résiste », c'est parce qu'on ne peut ni détruire ni vaincre. C'est parce que l'adversaire est momentanément trop fort. La résistance est une tentative de gêner le pouvoir qu'on ne peut abattre. Et si les résistants n'ont pas la force, ce n'est pas seulement parce qu'ils n'ont pas le nombre ou les armes en suffisance. C'est aussi parce qu'ils n'ont, par définition, ni légalité ni légitimité institutionnelle. Antigone se révolte contre les lois de la cité. Elle est donc hors-la-loi. Antigone n'est pas protégée par un État, par une législation, par une armée, ni par une quelconque de ces institutions qui structurent les sociétés. Antigone est seule. Le résistant est seul.

Certes, il ne le reste pas complètement. Ceux qui entrent en résistance peuvent assurément s'unir, créer des cellules ou des réseaux. Mais ils demeurent, sinon des individus isolés, du moins des fraternités d'êtres humains-comme-tels, qui défendent la cause de l'être humain-comme-tel. La résistance, dans sa pureté, ignore ces êtres *collectifs* que sont les institutions, les pouvoirs, les États, les nations. Elle est le fait de l'être *singulier*, qui se sent frère de tous les êtres singuliers. Pour reprendre l'exemple de la deuxième guerre mondiale, la Résistance, quand bien même elle

fut à tel ou tel moment mise au service d'un État, ne se confondait pas avec le combat des États démocratiques. Le camp des Alliés opposait la force à la force, la légitimité à la légitimité, l'État démocratique à l'État nazi. La Résistance intérieure, elle, ne bénéficiait pas du ciment institutionnel ou de la protection légale. Sa légitimité ne pouvait être, précisément, qu'« intérieure ». Et sa cause, je le répète, n'était pas celle d'un être collectif, mais de l'être singulier.

Si je ne me trompe, la résistance présente donc deux caractères fondamentaux : d'une part elle en appelle aux valeurs élémentaires de la personne humaine ; d'autre part elle est privée de tout soutien étatique, de toute légitimité officielle et collective. Or ces deux caractères sont évidemment liés. C'est parce qu'il prône des valeurs qui dépassent l'État, à la fois en direction de l'individuel et de l'universel, que le résistant se heurte aux lois positives de l'État.

On comprend aussi pourquoi, dans ces conditions, le résistant en appelle si souvent aux valeurs de l'*esprit* : pour vivre et faire vivre l'individuel et l'universel, il faut un éveil, un effort ; il faut la conscience et la pensée. Car ces valeurs, en dépit ou à cause de leur caractère absolument élémentaire et premier, ne vont pas de soi. En revanche, les valeurs collectives touchent et flattent immédiatement notre être le plus animal. Plutôt que notre corps spirituel, elles confortent notre corps charnel.

Le nazisme est « hostile à l'esprit ». Voilà ce qu'écrivait, en Allemagne, une des rarissimes associations de résistance intérieure, la Rose Blanche, dans un tract qui date de 1943. Et son choix, tout spirituel, de l'universel contre le collectif, la même Rose Blanche l'exprimait en ces termes : « L'État lui-même n'est jamais un objectif, il n'est important qu'à titre de condition

permettant de réaliser l'objectif de l'humanité » ¹.

Enfin, toutes les qualités de la résistance « éternelle » se trouvent peut-être résumées dans cette phrase du grand poète français René Char, écrite en plein maquis : « L'action qui a un sens pour les vivants n'a de valeur que pour les morts » ². Ainsi donc, au plus brûlant de sa lutte armée, une lutte qui se donnait des objectifs précis et limités, René Char avait la plus vive conscience de se battre non seulement pour tel village, tel pays, tel gouvernement à venir ou telle légitimité potentielle, mais pour l'espèce humaine tout entière, présente, future, et même passée. Car celui qui songe aux morts, c'est aussi celui qui songe aux vivants de l'avenir. Ne croirait-on pas, dans ces paroles du poète moderne, entendre la voix même d'Antigone ?

Pour mieux poser la question de la résistance aujourd'hui, je voudrais revenir sur un dernier point : les résistants, avions-nous dit, se battent au nom d'un ordre qui n'existe pas, ou pas encore ; ils opposent, à la force terrible du réel institué, une espérance fragile et sans puissance matérielle. Ils opposent l'esprit à la matière, le futur au présent, les valeurs aux faits. Mais rien ne leur garantit la victoire. Tout, au contraire, conspire à les désespérer. Et je me suis demandé, au début de cet exposé, comment, au nom de quelle force ces êtres démunis pouvaient engager leur combat, et surtout le poursuivre, en dépit des dangers et des menaces.

On peut évidemment se contenter de répondre : parce qu'ils étaient persuadés, jusqu'au fond d'eux-mêmes, de la justesse de

¹ Cf. Hans et Sophie Scholl, *Tracts de la Rose Blanche*, in *Mosaïque allemande*, Suhrkamp, 1972, pp. 174 et 172.

² Cf. R. Char, *Feuillets d'Hypnos*, n° 187.

leur cause. Mais on ne fait que déplacer la question : comment en étaient-ils persuadés ? Comment échappaient-ils au doute ? À ce qu'on ne voit pas, l'on ne peut pas croire en tout instant avec une force égale. Eh bien, il me semble que ce qui délivrait les résistants du doute, ce n'était pas, quand ils songeaient à la liberté ou à la dignité humaine, la certitude qu'elles adviendraient, mais *la certitude qu'elles devaient advenir*. La foi du résistant n'est pas la foi dans ce qui sera, mais dans ce qui *doit être*. C'est en ceci, d'ailleurs, que le résistant se distingue du révolutionnaire : il ne fait pas de pari sur l'avenir, il ne croit pas au grand soir de la dignité humaine. Il ne prend pas d'option sur le futur, il prend une *décision* sur l'homme. Et c'est ainsi que la réalité, même et peut-être surtout lorsqu'elle dément ses espérances, ne peut pas les détruire. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce qui meut le résistant, ce n'est pas d'abord l'espoir, c'est d'abord la volonté. Ce fait est sensible jusque dans le *Journal* d'Anne Frank elle-même, qui parle plus et plus souvent du « courage de vivre »³ que de l'espoir proprement dit. Ou, si vous préférez, Anne Frank est sans doute emplie d'espoir, mais elle met cet espoir dans son courage et dans sa volonté.

On constate la même chose dans les situations les plus extrêmes de résistance, à l'intérieur même des camps de concentration. Tout est fait pour détruire l'homme, pour qu'il ne puisse plus lui-même se reconnaître pour un homme. Et la résistance du prisonnier, c'est la *décision*, sans certitude ni garantie, d'être, envers et contre toutes les humiliations, un homme. L'un des plus poignants ouvrages écrits par un déporté,

³ Cf. Anne Frank, *Journal*, Le Livre de Poche, édition définitive, 15 juillet 1944, p. 376.

Robert Antelme, s'intitule simplement : « L'espèce humaine ». Or cet ouvrage illustre de sa première à sa dernière page la *décision* d'humanité, la décision de l'« être humain comme tel ».

Qu'est-ce, enfin, que le résistant ? C'est celui qui, hors de toute légitimité institutionnelle, en état de faiblesse et d'infériorité, défend, avec les armes de l'esprit, l'idée même d'humanité, l'idée de l'individu humain et de l'espèce humaine, et la défend sans détenir la certitude qu'elle adviendra, armé de la seule volonté qu'elle advienne.

*

Mais il faut en venir à notre temps. Qui, aujourd'hui, est résistant ? Quelles sont les Antigones contemporaines ? À quoi devons-nous résister ?

À la dernière de ces questions, la réponse est aisée dans son principe : nous devons opposer résistance à tout ce qui aujourd'hui tend à dégrader l'être humain. Tout ce qui tend à obscurcir la conscience de l'espèce humaine. Et dans les situations, hélas nombreuses, où c'est un pouvoir étatique ou para-étatique, prétendument légitime, qui bafoue ce qu'on appelle les « droits de l'homme », la tâche de la résistance est claire. Antigone, aujourd'hui, peut s'appeler Taslima Nasreen ; elle peut aussi porter le nom des femmes algériennes, ou de telle dissidente birmane. Hier, elle a pu inspirer, par exemple, Alexandre Soljénitsyne ou Vaclav Havel. J'en passe, bien sûr, et des plus courageux.

Mais lorsque l'État lui-même, et les institutions, tendent à se conformer aux droits de l'homme, comme c'est le cas, en principe, dans nos pays démocratiques, la lutte pour une meilleure

observation de ces droits mérite-t-elle encore, sans abus de langage, de s'appeler « résistance » ? Après le traumatisme du nazisme, et à cause de lui, l'Allemagne contemporaine, par exemple, s'efforce d'obéir, dans sa loi même, aux exigences du droit naturel. De son côté, la Suisse vient d'adopter (non sans douleur, mais elle l'a fait tout de même), une législation antiraciste. Cela ne veut pas dire, évidemment, que tout aille désormais pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais ne peut-on se demander légitimement si la « résistance », dans de telles conjonctures, est encore nécessaire ?

Bien sûr, on doit faire exception pour des situations, qui se produisirent en Suisse, et qui virent des citoyens héberger, contre la décision des autorités, tels ou tels immigrants clandestins, des réfugiés politiques par exemple. Incontestablement, il s'agissait d'actes accomplis en dépit des lois positives, au nom du droit naturel. Mais cette résistance pour des motifs humanitaires n'a jamais mis en jeu, dans notre pays, la vie des résistants, contrairement à ce qui se passerait dans un pays totalitaire et qui bafoue ouvertement les droits de l'homme.

Je reviens donc à ma question : quand la situation n'est plus une situation d'exception, quand les droits de l'homme ne sont plus directement insultés par la puissance publique, même s'il est du devoir de chacun de continuer à les défendre et les promouvoir, ce devoir mérite-t-il le nom de résistance ?

Non, sans doute. Mais cela ne signifie pas, pour autant, que l'*esprit de résistance* ait cessé d'être indispensable, ou qu'il ait perdu, ici et maintenant, toute raison d'être. Au contraire. Nous devons sans cesse entretenir et cultiver cet esprit. Pour la bonne raison que les valeurs de la résistance, *par définition*, ne sont *jamais* assurées de la victoire. Jamais, en aucune situation, dans

un aucun État, dans aucun régime. Dans un régime démocratique pas plus que dans un autre. Dans un État de droit pas plus que dans un autre.

Si nous abandonnons ou relâchons notre esprit de résistance, sous prétexte que l'État et les lois, « chez nous », ont en quelque sorte assumé, « digéré » les droits de l'homme, nous risquons de connaître des réveils douloureux. En effet, l'État, même démocratique, ne peut se substituer à la conscience. L'État et la législation ne sont pas une sorte de conscience géante et collective. Plus grave encore : si l'État et la législation, dans nos pays, ont plus ou moins « digéré » les droits de l'homme, ils l'ont si bien fait qu'ils en ont, hélas, transformé la nature. Avec la conséquence, bien réelle et souvent vérifiée ces dernières années, que ce qu'on appelle par exemple l'*humanitaire* n'est plus, entre les mains des pouvoirs légitimes, qu'un discours électoral, une rhétorique utile, un instrument politique.

Et cela sans qu'il y ait nécessairement, de la part des *hommes* politiques, de la mauvaise volonté. Mais l'État n'est pas la somme de ses dirigeants. C'est, je l'ai dit tout à l'heure, un être *collectif*, dont les intérêts, tôt ou tard, risquent d'offenser les besoins spirituels et vitaux de l'être *singulier*. L'État ne peut pas et ne pourra jamais, en tant que tel, défendre les « droits de l'homme ». Ce n'est pas son affaire, ce n'est pas son essence. L'État, c'est la puissance publique, la violence légitime ; l'État met toute pensée, y compris celle des droits de l'homme, à son service. Ses intérêts collectifs ne sont ni les intérêts de l'individu ni ceux de l'humanité entière. Ce sont forcément, aux yeux du défenseur des droits de l'homme, des intérêts partiels et partiels.

Seul un État mondial, qui n'est pas pour demain, pourrait placer réellement et concrètement au premier rang de ses

priorités l'humanité tout entière, donc tous les êtres singuliers. Mais même cet État mondial ne suffirait pas à entretenir la *conscience* des droits de l'homme : car une priorité politique n'est pas un souci éthique. L'État ne se préoccupe pas de vivre une éthique, il promulgue des lois ; il ne s'inquiète pas des consciences, il régit l'ordre social.

Oui, tel est peut-être aujourd'hui le danger, ou la tentation : se croire dispensé de l'*esprit* de résistance parce que Créon ne tue plus Antigone. Se croire dispensé du souci de la justice parce que nous sommes dans un « État de droit ». Ce n'est d'ailleurs pas seulement sur l'État que nous pouvons avoir la tentation de nous soulager du soin de la conscience. Il se peut aussi que nous nous déchargions de notre responsabilité sur cette fausse conscience collective que secrètent les *médias*, journaux, radios, télévisions. Prenons un exemple précis, qui nous ramène au souvenir d'Anne Frank : à propos de la Deuxième guerre mondiale et de la Shoah, les médias nous rappellent surabondamment, depuis quelques années, à notre « devoir de mémoire ». En apparence, rien à redire : les médias font leur travail : ils obéissent, les premiers, à ce devoir de mémoire. En apparence seulement, car en réalité, ils n'y obéissent guère, et ne peuvent, en tant que tels, y obéir.

La bonne foi des journalistes n'est pas en cause (pas plus que n'était en cause la bonne foi des hommes politiques). Mais il se trouve qu'un journal n'est pas une conscience collective ; d'ailleurs, la conscience *collective* n'existe pas ; il n'existe que des consciences singulières. Et quoi qu'on puisse faire, le rappel constant et conjuratoire de notre « devoir de mémoire », dans les médias, se transforme doucement en lieu commun, en banalité « éthiquement correcte », comme qui dirait « politiquement

correcte ». L'être humain-comme-tel, dès lors qu'il fait les gros titres, voit son sang se diluer progressivement dans l'encre. Il finit par devenir un alibi qui nous permettra paradoxalement de mieux oublier.

Les droits de l'homme ne peuvent pas être l'affaire *essentielle* des médias, de même qu'ils ne peuvent être l'affaire essentielle de l'État : comme l'État, les médias poursuivent leurs fins propres, qui sont sans doute l'information, et même parfois la réflexion, mais qui d'autre part répondent aux nécessités du marché, aux envies des tripes, au moins autant qu'aux besoins de l'esprit. Tout cela est bien connu. Les fins des médias ne sont pas et ne peuvent pas être la défense pure et simple des droits de l'homme. Or cette défense doit être pure et simple. Cette seule expression : « les droits de l'homme », que je viens d'employer à plusieurs reprises, comme tout le monde, a déjà largement perdu de sa vigueur originelle et tend à devenir chaque jour davantage un argument journalistique ou un paravent politique.

Lorsqu'il s'agit d'*esprit* de résistance, la conscience collective est une illusion — que cette conscience soit, en apparence, assumée par l'État législateur, ou fouettée par les injonctions des médias. L'*esprit* de résistance, qui est défense des êtres singuliers, demeure l'affaire de l'être singulier. En toute situation, y compris en démocratie, cet esprit continue d'exiger un acte de *volonté* personnelle. Et si son ennemi n'est plus, dans nos pays, la légalité régnante, il pourrait bien être, souvent, la *légitimité* régnante, fût-elle apparemment son alliée. Sur les droits de l'homme, l'accord est vraiment trop général ; on ne trouve plus personne, plus d'institution, plus de parti, plus de mouvement qui soit « contre » les droits de l'homme. Voilà un consensus terriblement suspect.

C'est le moment de noter que les partis et les mouvements politiques les plus manifestement hostiles aux droits de l'homme s'intitulent aujourd'hui, en Suisse et en Finlande, « Parti démocratique » ou « Nouvelle démocratie » ; au Danemark ou en Norvège, « Parti du progrès » : autrement dit, ce pour quoi combattirent et combattent les résistances du monde entier est devenu le slogan de ceux qui sont les dignes héritiers de leurs ennemis. Pourquoi cela ? Manifestement parce que la démocratie et les valeurs humanistes sont si généralement reconnues, au moins en paroles, que même leurs ennemis doivent affecter de les reconnaître, de les prendre à leur compte. Mais c'est dire aussi que la démocratie et les valeurs humanistes ont leurs *imposteurs*, aujourd'hui plus que jamais. Elles peuvent être victimes du consensus apparent qui se crée autour d'elles. Et c'est là que l'esprit de résistance doit s'exercer dans toute sa force.

Je disais tout à l'heure que le Résistant, au sens historique du terme, n'était absolument pas assuré du futur. Qu'il combattait le nazisme au nom d'une espérance fragile ; qu'il combattait le présent sûr de lui au nom d'un avenir improbable, et la lourde matière au nom de l'esprit impalpable. Et que par conséquent il n'avait pas de certitude sur l'issue du combat, seulement une volonté, et ce « courage » dont parle Anne Frank.

Or cette constatation, qui semble se référer à une situation bien précise où des individus démunis et clandestins s'opposaient à un pouvoir tout-puissant et surarmé, s'applique en réalité à toutes les situations où la dignité de l'être humain-comme-tel est en jeu. La fragilité, la vulnérabilité ne définissent pas tel épisode tragique de la Résistance historique, mais bien toute entreprise de résistance, en tous lieux et en toute époque. Fût-ce en temps de paix, fût-ce dans les États démocratiques, l'esprit de résistance n'est pas plus

certain du triomphe qu'il ne l'était en période de guerre et sous l'oppression nazie.

Aux Invalides, à Paris, on peut visiter le musée de l'Ordre de la Libération. Outre de nombreux documents émouvants ou poignants, parmi lesquels, d'ailleurs, des lettres de Simone Weil, on montre d'horribles objets qui donnent une idée de ce qu'étaient la violence et l'inhumanité de l'occupant. Parmi ces objets, un instrument de torture qu'on a nommé le « casque de fer ». Cet instrument ressemble, presque à s'y méprendre, au heaume d'un chevalier du Moyen-Age. Sauf que sur le crâne et sous le menton, il est muni de vis à poignées qui permettaient au bourreau, après l'avoir ajusté sur la tête du patient, de serrer toujours davantage. Ce qui rend cet objet infiniment plus épouvantable que des pierres ou qu'un marteau — lesquels auraient pu, eux aussi, écraser la tête du prisonnier — c'est qu'avant d'agir, et pour mieux agir, il *s'adapte* à cette tête : il épouse la forme du crâne, et dessine une mentonnière qui, à première vue, pourrait même être confortable. Bref, il fait un mal plus efficace parce qu'il commence par tenir compte de la forme humaine.

Il serait indécent de comparer une indicible torture, comme celle du « casque de fer », avec les formes, infiniment subtiles et douces, d'oppression mentale, dont nous pouvons éventuellement être victimes aujourd'hui, et qui, si elles peuvent froisser l'âme, n'écrasent pas le corps. Tout ce que l'on osera dire, c'est que l'instrument de torture, si bien *adapté* au corps humain, ne fait que pousser à l'extrémité de l'horreur une vérité générale, qui vaut même lorsque nous sommes très loin de toute brutalité physique et mentale. Cette vérité, c'est que pour bien opprimer, pour opprimer efficacement l'individu, le pouvoir commence par *s'adapter* au corps humain, à l'âme humaine. Il en suit les

contours avec soin ; il les respecte d'abord pour mieux les contraindre ensuite. On est vulnérable à l'ennemi dans la mesure où l'ennemi nous connaît, nous comprend, et commence par parler notre langage — pour mieux nous contraindre ensuite à parler le sien. Bref, on est vulnérable à l'oppression parce que ce sont des humains qui l'exercent. On est vulnérable au mensonge parce que les menteurs emploient nos mots, accueillent nos idées, proclament nos idéaux, avant de mieux les retourner contre nous. On le sait bien depuis Orwell : tous les Big Brother nous aiment pour mieux nous détruire.

Encore une fois, je voudrais me garder de toute comparaison indécente. Sous nos latitudes, et dans les pays démocratiques, l'esprit de résistance n'est victime ni de torture physique ni même des menées oppressives d'un Big Brother étatico-médiatique. Nous n'en devons pas moins savoir que la cause de l'« être humain comme tel », que défendit toujours Antigone, n'est jamais une cause gagnée, même et peut-être surtout lorsqu'elle semble à peu près reconnue, tout autour de nous, comme une bonne et juste cause. Aujourd'hui, Créon semble fêter Antigone, et lui rendre tous les honneurs. Mais Antigone, pour autant, ne doit pas fléchir ni relâcher sa volonté. Qui sait si ce n'est pas aujourd'hui, plus qu'hier, qu'on tente d'étouffer la résistance dans l'ouate du consensus ?

Que faire, cependant ? Il serait puéril de croire que nous allons devenir, les uns et les autres, et sur demande, des Antigones. L'héroïsme ne se commande pas. Ce qui néanmoins reste en tout temps à notre portée, c'est cette forme simple de l'esprit de résistance qui s'appelle l'esprit *critique*. Voilà qui nous permet déjà de faire face à la force de l'État comme à celle de l'opinion, et de veiller à ce que les « droits de l'homme » ne soient jamais un

simple slogan vide de sens. Conjointement à l'esprit critique, notre affaire à tous, c'est tout simplement la *volonté*. Même en temps de paix, il faut vouloir les droits de l'homme, il faut arrêter clairement des choix sur l'homme. Bref, en tout temps, si l'on prétend espérer, il faut entreprendre.

Esprit critique, volonté pour l'homme : avec cela, nous ne serons pas encore des Antigones, mais nous éviterons, je crois, de trahir Antigone.